



**LE RÉSEAU DE CRÉATION  
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier  
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

**Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.**

SESSION 2015

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

**FLEURISTE**

**EP2 (U2)**

**PRATIQUE DE LA VENTE-CONSEIL  
EN MAGASIN**

**Sous-épreuve**

**Entretien 50 mn maximum**

**- Connaître l'environnement**

**économique, juridique et social**

**des activités professionnelles (25mn)**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire est interdit  
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet

**SUJET**

Ce dossier comprend : 11 pages

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE FLEURISTE		Code examen : 15 EP2	
EP2 (U2) Pratique de la vente conseil en magasin – SUJET		Session 2015	
Connaître l'environnement économique, juridique et social des activités professionnelles	Durée : 1h15	Coefficient : 4	page 1/11

**Dossier 6 :**

**CONNAITRE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL  
DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES**

**Situation 1**

À partir du document 1,

1. Vous donnez la signification du sigle TVA ?
2. Vous nommez l'organisation professionnelle, à l'initiative du message.
3. Vous précisez son rôle auprès de l'État Français.
4. Vous repérez les risques encourus par une augmentation du taux de TVA, pour le client et le fleuriste. Vous justifiez.

<b>CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE FLEURISTE</b>	<b>Code examen : 15 EP2</b>		
<b>EP2 (U2) Pratique de la vente conseil en magasin – SUJET</b>	<b>Session 2015</b>		
Connaître l'environnement économique, juridique et social des activités professionnelles	<b>Durée : 1h15</b>	<b>Coefficient : 4</b>	<b>page 2/11</b>

## Dossier TVA



FÉDÉRATION  
NATIONALE  
DES FLEURISTES  
DE FRANCE

2010 - 2011 .....	5,5 % (Taux le plus bas d'Europe)
2012 - 2013 .....	7 %
2014 .....	10 %
2015 - 2016 .....	? (Harmonisation Européenne)

Ce qui veut dire qu'en peu de temps, notre chiffre d'affaires a été impacté de 1,5 %, bientôt plus 3 %, ce qui représente 1,5 % de taxes supplémentaires, soit presque le double en 4 ans.

Dans ces conditions, et afin de conserver ou sauver nos marges, déjà affaiblies dû à la baisse d'activité, il est impératif de répercuter modérément la TVA sur nos prix de vente TTC et cela, même si la conjoncture économique est préoccupante.

**Ne pensez surtout pas que votre FÉDÉRATION attend sans AGIR... !**

**Ne croyez surtout pas que l'Interprofession VALHOR sommeille et reste inactive... !**

Notre objectif majeur est de préserver indéniablement un taux le plus réduit possible.

Fleurs de France n°289 Mars - Avril 2013

<b>CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE FLEURISTE</b>	<b>Code examen : 15 EP2</b>		
<b>EP2 (U2) Pratique de la vente conseil en magasin – SUJET</b>	<b>Session 2015</b>		
Connaître l'environnement économique, juridique et social des activités professionnelles	<b>Durée : 1h15</b>	<b>Coefficient : 4</b>	<b>page 3/11</b>

## Dossier 6 :

### CONNAITRE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

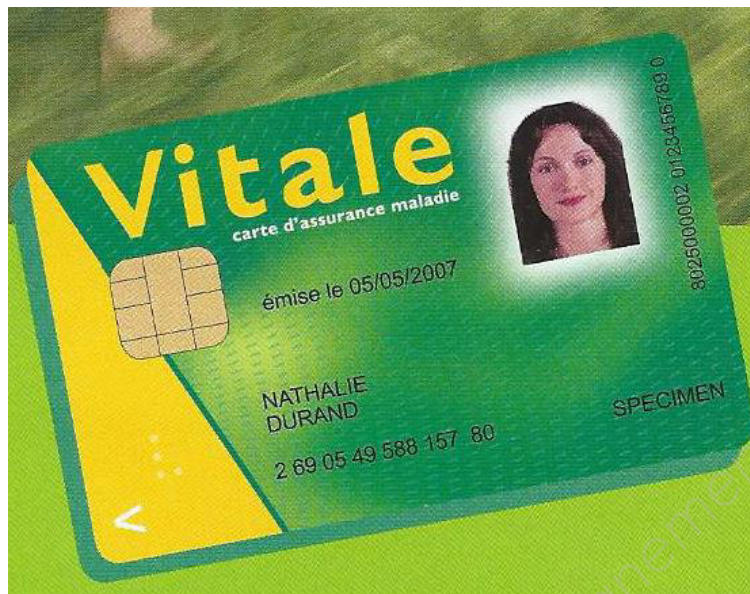
#### Situation 2

À partir du document 1,

1. Vous nommez l'organisme public que la carte vitale représente?
2. Vous précisez les circonstances dans lesquelles elle est utilisée ?
3. Vous indiquez si elle correspond à une dépense ou à une recette pour l'État. Dans ce cadre, vous repérez la fonction de l'État.
4. Vous identifiez les bénéficiaires. Vous justifiez.
5. Vous citez un autre secteur que celui de la santé, où l'État reverse des aides ou subventions.

<b>CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE FLEURISTE</b>	<b>Code examen : 15 EP2</b>		
<b>EP2 (U2) Pratique de la vente conseil en magasin – SUJET</b>	<b>Session 2015</b>		
Connaître l'environnement économique, juridique et social des activités professionnelles	<b>Durée : 1h15</b>	<b>Coefficient : 4</b>	<b>page 4/11</b>

Document 1 (situation 2)



<b>CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE FLEURISTE</b>		<b>Code examen : 15 EP2</b>	
<b>EP2 (U2) Pratique de la vente conseil en magasin – SUJET</b>		<b>Session 2015</b>	
Connaître l'environnement économique, juridique et social des activités professionnelles	<b>Durée : 1h15</b>	<b>Coefficient : 4</b>	<b>page 5/11</b>

## Dossier 6 :

### CONNAITRE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

#### Situation 3

À partir du document 1,

1. Vous expliquez la notion de ménages.
2. Vous définissez le terme « pouvoir d'achat » des ménages à partir du revenu disponible.
3. Vous mesurez l'évolution du Chiffre d'Affaires (CA) et des Quantités Vendues (QV) des végétaux d'ornement, en 2013.
4. Vous nommez le marché dont l'évolution est inquiétante.
5. Vous qualifiez le marché des végétaux d'intérieur.

<b>CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE FLEURISTE</b>	<b>Code examen : 15 EP2</b>		
<b>EP2 (U2) Pratique de la vente conseil en magasin – SUJET</b>	<b>Session 2015</b>		
Connaître l'environnement économique, juridique et social des activités professionnelles	<b>Durée : 1h15</b>	<b>Coefficient : 4</b>	<b>page 6/11</b>

## Document 1 (situation 3)

### CONJONCTURE -

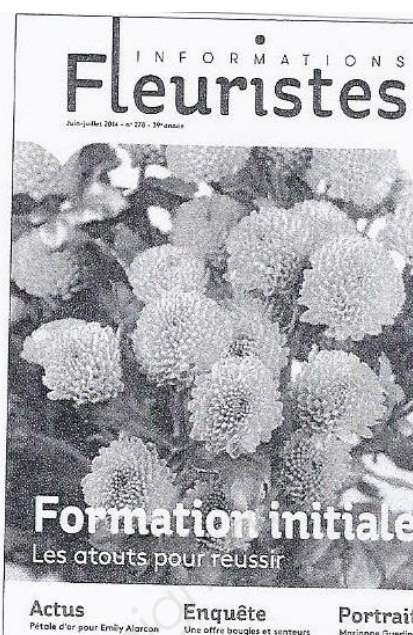
Les ménages français ont dépensé 3,1 milliards d'euros en végétaux d'ornement en 2013. Dans un contexte général de tensions sur le pouvoir d'achat conjugué à des conditions météorologiques difficiles (sur les six premiers mois de l'année), le marché global est en recul de 4,3 % en volume et de 1,6 % en valeur par rapport à 2012.

Seuls les végétaux d'intérieur se maintiennent légèrement en hausse en valeur (+0,8 %).

La baisse du marché est particulièrement sensible sur les végétaux d'extérieur qui enregistrent une perte de 6,1 % en volume et 5,2 % en valeur par rapport à 2012.

Des détails dans notre prochaine édition.

Source : étude Végétaux d'ornement : achats des ménages en 2013, juin 2014 - © FranceAgrimer.



<b>CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE FLEURISTE</b>		<b>Code examen : 15 EP2</b>	
<b>EP2 (U2) Pratique de la vente conseil en magasin – SUJET</b>		<b>Session 2015</b>	
Connaître l'environnement économique, juridique et social des activités professionnelles	<b>Durée : 1h15</b>	<b>Coefficient : 4</b>	<b>page 7/11</b>



## Dossier 6 :

### CONNAITRE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

#### Situation 4

À partir du document 1

- 1 Vous constatez ce qu'il advient du contrat de travail de certains salariés de l'entreprise Mc Cain.
  
1. Vous sélectionnez, entre économique ou personnel, le type de licenciement appliqué à la situation.  
Vous justifiez.
  
2. Vous expliquez les causes du licenciement des salariés concernés.
  
3. Vous citez, parmi les 3 solutions ci-dessous, celle(s) qui vous semble(nt) correspondre à la situation donnée :
  - Cause réelle et sérieuse (retards, incompétences, absences non justifiées ...)
  - Faute grave (abandon de poste, injures, menaces, refus d'exécuter une mission...)
  - Faute lourde (violence, divulgation de secrets professionnels...)
  
4. Vous nommez la juridiction civile compétente pour gérer les litiges entre salariés et employeurs
  
6. Vous énoncez la principale raison qui justifie un cas de licenciement économique.

<b>CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE FLEURISTE</b>	<b>Code examen : 15 EP2</b>		
<b>EP2 (U2) Pratique de la vente conseil en magasin – SUJET</b>	<b>Session 2015</b>		
Connaître l'environnement économique, juridique et social des activités professionnelles	<b>Durée : 1h15</b>	<b>Coefficient : 4</b>	<b>page 8/11</b>

# Agriculteurs et ex-salariés complices d'escroqueries au détriment de McCain

Quatorze prévenus ont été jugés au tribunal de Béthune. Des agriculteurs et des salariés, aujourd'hui licenciés, soupçonnés d'avoir escroqué le site béthunois de McCain en effectuant notamment des doubles pesées.

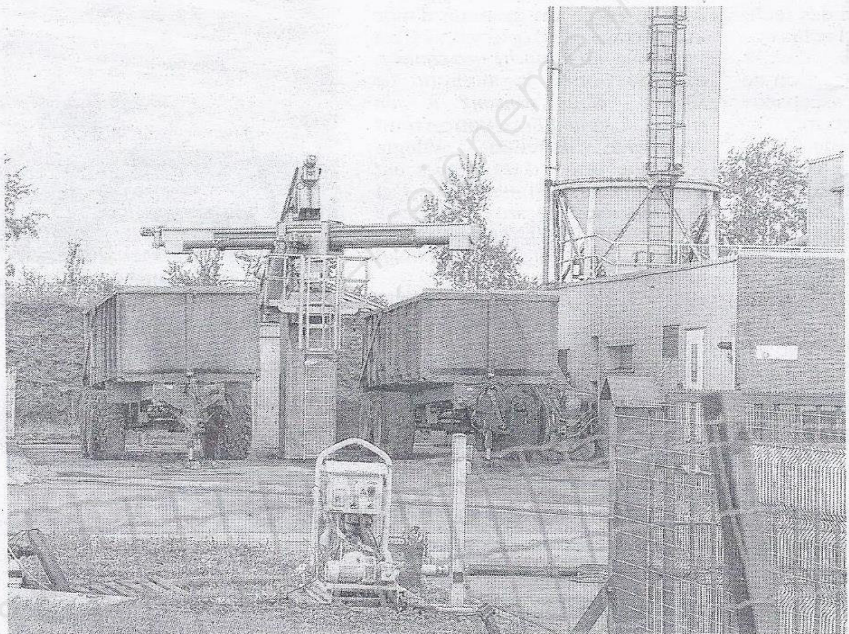
PAR STÉPHANE DEGOUVE  
region@lavoixdunord.fr

**BÉTHUNE.** Pour un petit billet, onze salariés ont accepté de tromper leur employeur, le site béthunois de McCain. Ils ont touché 60, 150 ou 300 euros pour avoir participé, avec deux agriculteurs du Béthunois, à une escroquerie à la fin de l'été 2013. Mais tous y ont laissé des plumes. Les onze salariés, tous avec de l'ancienneté et sans antécédents disciplinaires, ont été licenciés. Et les agriculteurs « ont perdu leur plus gros client, comme l'explique leur avocat, M<sup>e</sup> Chabé. La relation avec McCain est rompue à vie ».

« Les conséquences sur le plan social sont dramatiques. McCain leur a coupé la tête ! »

M<sup>e</sup> HEMMERLING, AVOCAT DE L'UN DES SALARIÉS LICENCIÉS

Tous se sont retrouvés au tribunal de Béthune. Tous acteurs de ce qu'on a appelé la fraude aux doubles pesées. « Une escroquerie double, pour M<sup>e</sup> Malet-Deraedt, avocate de McCain. Les livraisons fictives (un chargement, deux bulletins de pesée, 50 tonnes payées pour 20-25 réceptionnées). Et la manipulation d'échantillons qui permettaient aux agriculteurs de se faire payer la terre. » Estimant que ses anciens salariés ont été pénalisés avec leur licenciement, McCain ne leur demande que l'euro sym-



Avec la complicité de salariés, les deux agriculteurs réussissaient à peser – et facturer – deux fois la même benne de pommes de terre. PHOTO « LA VOIX »

bolique. Mais les sommes sont autres pour les agriculteurs : 160 000 euros correspondant aux bennes fictives facturées, aux conséquences sur la désorganisation du site et au préjudice d'image. Le procureur a requis des peines de prison avec sursis et des amendes, jusqu'à 7 500 euros. L'avocat des agriculteurs estime que la responsabilité est partagée entre ses clients et les salariés. « Il y a préjudice, mais ils n'ont pas fait le casse du siècle. Ils n'ont pas mis McCain à terre ! » Ses confrères, avo-

cats des ex-salariés, estiment de leur côté que « la sanction sociale a déjà eu lieu avec une conséquence implacable : le licenciement ». Un lourd tribut payé pour avoir signé un faux bordereau pour l'un, triché sur un ou deux échantillonnages pour l'autre, pour avoir participé à l'une des vingt doubles pesées reprochées. Pour quelques dizaines d'euros tout au plus, voire rien puisque certains n'ont rien touché. Le tribunal se laisse le temps de la réflexion et rendra son délibéré le 30 octobre. ■

Voix du Nord du 1<sup>er</sup> octobre 2014

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE FLEURISTE		Code examen : 15 EP2	
EP2 (U2) Pratique de la vente conseil en magasin – SUJET		Session 2015	
Connaître l'environnement économique, juridique et social des activités professionnelles	Durée : 1h15	Coefficient : 4	page 9/11

**Dossier 6 :**

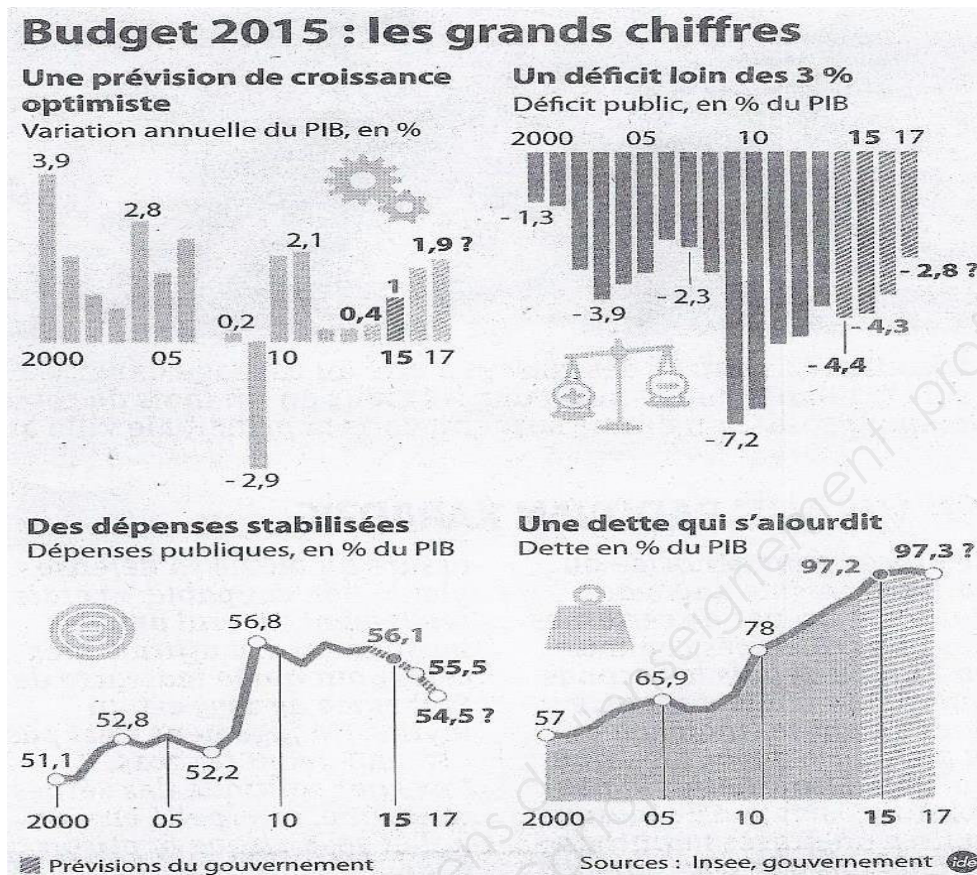
**CONNAITRE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL DES  
ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES**

**Situation 5**

À partir du document 1,

1. Vous donnez la signification de « PIB ».
2. Vous indiquez l'année la plus critique (commune aux quatre graphiques), au cours de ces dix dernières années.  
Vous justifiez.
3. Vous mesurez les prévisions 2017 : sont-elles favorables ou défavorables ?  
Vous justifiez.
4. Vous citez des exemples de recettes et de dépenses publiques de l'État.
5. Vous expliquez la notion de « cercle vicieux ».

<b>CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE FLEURISTE</b>	<b>Code examen : 15 EP2</b>		
<b>EP2 (U2) Pratique de la vente conseil en magasin – SUJET</b>	<b>Session 2015</b>		
Connaître l'environnement économique, juridique et social des activités professionnelles	<b>Durée : 1h15</b>	<b>Coefficient : 4</b>	<b>page 10/11</b>



Voix du Nord du 2 octobre 2014

### 5 Comment réduire le montant de la dette ?

Mécaniquement, quand le déficit se creuse, la dette augmente. « Les gouvernements successifs tentent donc de réduire le déficit public. C'est une bonne décision, mais difficile à tenir avec ce contexte économique, déplore Charles Nicolas. Sans croissance, les recettes fiscales (impôts, taxes) stagnent. Pour tenter d'équilibrer son budget, il réduit ses dépenses et ses investissements en conséquence. Cela ralentit encore la croissance. Un cercle vicieux... »

<b>CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE FLEURISTE</b>	<b>Code examen : 15 EP2</b>		
<b>EP2 (U2) Pratique de la vente conseil en magasin – SUJET</b>	<b>Session 2015</b>		
Connaître l'environnement économique, juridique et social des activités professionnelles	<b>Durée : 1h15</b>	<b>Coefficient : 4</b>	<b>page 11/11</b>